PREMIER MINISTERE

CABINET

BURKINA FASO

Unité –Progrès – Justice

Discours sur la situation de la Nation 2019

De Son Excellence Monsieur Christophe Joseph Marie DABIRE,

Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso

Prononcé devant l'Assemblée Nationale

Ouagadougou, le 16 Mai 2019

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Mesdames et messieurs,

Le 18 février dernier, vous m'avez fait l'honneur de me recevoir à l'occasion de l'exposé de ma Déclaration de Politique Générale à l'issue duquel vous m'avez accordé votre confiance pour la conduite de l'action gouvernementale.

En ce jour 16 mai 2019, j'ai une nouvelle fois l'honneur et le privilège de me présenter devant vous pour vous exposer la Situation de la Nation conformément aux dispositions de l'article 109 de notre constitution.

Par cet exercice, je me fais le plaisir de rendre compte à votre auguste Assemblée, de l'état de la nation afin que vous ayez connaissance des acquis de l'action gouvernementale, mais aussi que vous preniez conscience des défis à relever et des perspectives relatives à la mise en œuvre des politiques publiques.

L'action du gouvernement vise à réaliser le programme du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, dont la vision est « Bâtir avec le peuple, un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice ». Ce programme a été décliné en Plan national de développement économique et social (PNDES) dont l'opérationnalisation se fait à travers les instruments de planification sectorielle et territoriale.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

C'est dans un contexte national particulièrement difficile que l'action du gouvernement a été conduite au cours de l'année 2018 par mon prédécesseur Monsieur Paul Kaba THIEBA, dont je salue l'engagement patriotique. Ce fut, nous l'avons tous vécu, une année où la sécurité des biens et des personnes a été durement éprouvée. En effet, au cours de l'année 2018, notre pays a connu de nombreuses attaques terroristes ayant occasionné plusieurs victimes. A ces actes barbares que je condamne avec force, s'ajoutent des prises récurrentes d'otages portant à la fois sur des personnalités nationales et étrangères.

Le terrorisme, au-delà des attaques aux symboles de l'Etat, a mis en œuvre sa stratégie de diviser pour mieux régner par le biais des conflits communautaires à caractère ethnique et à travers des attaques ciblées contre des édifices et

manifestations religieux. Nous avons bien perçu ce projet de déstabiliser le pays en provoquant le chaos. Mais nous n'allons pas baisser les bras ni fermer les yeux devant le déroulement d'un dessein aussi funeste.

Je voudrais, en ce moment solennel, saluer la mémoire de toutes les personnes tombées, victimes du terrorisme et des affrontements communautaires. Dans le même temps, je tiens à dire toute mon admiration et à encourager les agents de l'administration déconcentrée et des collectivités territoriales qui sont restés à leur poste de travail pour assurer la continuité du service public et la présence de l'Etat dans les zones difficiles.

Honorables Députés,

L'année 2018 fut également jalonnée de nombreux remous sociaux qui ont affecté l'efficacité de l'action publique. Les manifestations se sont souvent inscrites dans la légalité ou ont pris des formes quelques fois plus pernicieuses. Je comprends l'impatience des travailleurs, surtout du secteur public, parce que dans l'histoire du Burkina Faso, l'Etat a eu à prendre des engagements qui ont souffert dans leur mise en œuvre, provoquant ainsi un climat de méfiance et parfois de défiance vis-à-vis de l'autorité.

Dans ce contexte d'ébullition sociale qui s'est durcie, le gouvernement, sur instructions du Président du Faso, fidèle à ses engagements, est resté constant dans sa démarche de privilégier les concertations de même que les négociations afin d'apurer le passif et d'envisager sereinement l'avenir.

En effet, dans son Discours à la Nation du 31 décembre 2017, le Président du Faso avait annoncé que le gouvernement engagerait une réforme du système de rémunérations, en concertation avec les partenaires sociaux et les autres composantes de la Nation, pour donner naissance à une fonction publique moderne, dynamique, tournée vers le développement et au service exclusif des usagers du service public.

La volonté politique du Chef de l'Etat, guidé par les principes de justice et d'équité, s'est matérialisée par la tenue, du 12 au 14 juin 2018, de la conférence nationale sur le système de rémunérations des agents publics de l'Etat qui a réuni les forces vives de la nation. A son issue, il a été mis en place des comités chargés de la mise en œuvre et du suivi des recommandations résultant des travaux.

Je mesure l'ampleur des attentes des agents publics ainsi que de nos compatriotes et je voudrais rassurer les uns et les autres que la quête du

gouvernement, à travers ces démarches, est de préserver la paix sociale en réparant les injustices, souvent graves, entre travailleurs ayant un même niveau de qualification et, quelque fois, au sein d'un même corps.

Je réitère l'appel du Chef de l'Etat à une trêve sociale, lancé le 31 décembre 2018, en vue de créer un climat de sérénité favorable à la mise en œuvre des différentes réformes entreprises. Le gouvernement recherche l'amélioration du bien-être de tous les Burkinabè sans exclusion aucune et ce n'est que justice sociale que chaque acteur fasse des concessions dans l'intérêt national.

C'est pourquoi, j'invite solennellement toutes les composantes de notre société à l'unité pour que tous ensemble, au-delà de nos divergences légitimes, nous réalisions l'objectif commun de la prospérité du Burkina Faso, qui seul, peut justifier tout engagement.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Malgré les adversités que je viens de citer, le gouvernement n'a pas failli à ses missions essentielles qui sont celles de :

1) préserver l'intégrité du territoire et l'unité nationale et ;

2) assurer le progrès de notre pays sur le sentier de la consolidation des valeurs fondamentales de liberté, de démocratie, de justice et des droits humains.

Le contexte difficile de l'année dernière n'a pas non plus entravé la réalisation de l'objectif de création de richesses en vue d'améliorer les conditions de vie des Burkinabè.

Prenant appui sur les acquis majeurs en matière de gouvernance, de dynamisation de l'activité économique et d'accès aux services sociaux de base par l'ensemble de la population, il m'a paru logique d'insister sur trois points essentiels, à savoir :

1) réformer les institutions et moderniser l'administration ;

2) développer le capital humain et enfin ;

3) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Aussi, voudrais-je rappeler que mon intention n'est pas de présenter un bilan détaillé de l'action gouvernementale, mais de relever les aspects les plus saillants sur l'état de la nation. Les détails sont contenus dans le document annexe qui vous a été transmis.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Réformer les institutions et moderniser l'Etat pour plus de sécurité, de justice, de démocratie et de liberté a été la boussole de l'action gouvernementale au cours de ces dernières années. La réforme en vue de moderniser, de s'adapter à l'évolution du temps sont une obligation pour une nation soucieuse de garantir à sa jeunesse un avenir radieux. A ce titre le gouvernement a poursuivi quatre objectifs majeurs :

1) promouvoir la sécurité des biens et des personnes ;

2) améliorer la gouvernance politique et administrative ainsi que la gestion de l'économie nationale ;

3) renforcer la décentralisation et enfin ;

4) dynamiser les économies locales dans la perspective de réduire les disparités régionales de développement.

L'histoire n'a jamais été ce cours tranquille de l'évolution des sociétés ou des nations. Elle est souvent faite de secousses, de turbulences, voire de drames qui donnent à voir parfois un dérèglement inquiétant de l'ordre de la société. Elle donne des enseignements et invite à la vigilance, aux efforts conjugués pour forger le destin national. Le terrorisme, qui apparaissait il y a quelques années comme une menace à nos frontières, est aujourd'hui une réalité brutale et cruelle qui tisse sa toile dans tout le pays et dans d'autres espaces qui éprouvaient, j'en suis convaincu, l'illusion de la sécurité. Les frappes terroristes ont changé nos priorités sans nous faire renoncer à nos objectifs. Nous avons dû renforcer les capacités opérationnelles et organisationnelles de nos forces armées nationales et nos forces de sécurité intérieure. Nous avons dû intensifier les opérations de sécurisation du territoire à l'issue desquelles, les forces armées, grâce à leur capacité de résilience ont fort heureusement neutralisé des groupes terroristes qui endeuillaient et endeuillent encore trop fréquemment notre nation. Elles ont aussi interpelé de nombreux suspects, suite aux opérations de ratissage de grande envergure effectuées dans les zones criminogènes.

C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage à toutes nos forces armées nationales et à nos forces de sécurité intérieure pour le combat difficile qu'elles mènent contre la barbarie.

Contrairement à une certaine opinion qui nous prend à partie dans cette lutte inlassable contre le terrorisme, je voudrais rappeler que nos forces armées nationales et nos forces de sécurité intérieure interviennent dans un cadre régi par la loi. Et notre pays respecte et entend respecter toutes les conventions qu'il a signées en matière de droits humains. C'est pourquoi, depuis l'éclatement du phénomène de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest, nous avons prouvé notre hospitalité légendaire en accueillant des dizaines de milliers de réfugiés. Notre pays abrite encore aujourd'hui plus de 25 000 réfugiés et enregistre près de 5 000 demandeurs d'asile ainsi qu'environ 150 000 déplacés internes dus à l'insécurité et aux conflits communautaires. Nous traitons les réfugiés et les déplacés venus de l'extérieur selon les conventions internationales relatives aux réfugiés et aux apatrides.

En ce qui concerne le cas particulier des déplacés internes, ils sont accueillis et protégés dans les sites d'accueil du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est et du Centre conformément aux conventions internationales relatives à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes.

En perspectives, le gouvernement poursuivra les efforts d'équipement des unités de nos forces armées et des forces paramilitaires en moyens stratégiques et spécifiques, assurera leur formation, accroîtra les effectifs, renforcera et mutualisera enfin les systèmes d'information grâce au partenariat avec les pays de la sous-région et avec les pays amis hors d'Afrique.

Le Burkina Faso, entend poursuivre ses efforts pour assurer son rayonnement sur la scène internationale. Il s'agit de jouer son rôle en prenant une part active au processus d'intégration régionale et sous-régionale et de nouer des relations bénéfiques au développement de notre économie et à l'épanouissement de notre peuple. C'est fort de cette vision que Son Excellence Monsieur le Président du Faso a fait le choix de la Chine de Pékin afin de nouer un partenariat gagnant-gagnant. L'axe Ouagadougou-Pékin est prometteur sur le plan de la réalisation d'infrastructures nationales et sous régionales.

La lutte contre le terrorisme nous a permis d'apprécier la solidité de nos liens de coopération avec la France et l'Union Européenne qui accompagnent notre stratégie de réponse à l'extrémisme violent et participent au financement de notre développement. La récente visite d'Etat de la chancelière allemande Angela Merkel a donné lieu à un sommet du G5 Sahel et constitue un pas important dans le renforcement de nos relations de coopération.

De même l'axe Ouagadougou-Washington se consolide avec l'éligibilité en décembre 2016 du Burkina Faso pour un second Compact du *Millennium Challenge Corporation (MCC)* et son éligibilité en décembre 2018 pour le

Compact régional. Les études de faisabilité sont en voie d'achèvement, ce qui atteste de la confiance que nous accordent nos partenaires américains.

Notre rayonnement diplomatique se mesure également par notre capacité à attirer des financements au profit de notre économie. En 2018, nous avons signé 88 conventions pour un montant de 1 176 milliards de FCFA. Elle se mesure également à l'aune de l'élection de Son Excellence Monsieur le Président du Faso à la tête du G5 Sahel, soutenu par la communauté internationale, aux nombreuses accréditations de chancelleries dans notre pays et aux visites effectuées par le Président du Faso notamment en Europe, au Proche-Orient et en Chine.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a œuvré à consolider la bonne gouvernance politique et administrative, c'est-à-dire, à promouvoir la démocratie, les droits humains et la justice, et à moderniser l'administration publique.

Je me félicite du bon déroulement du procès du putsch du 16 septembre 2015, débuté le 27 février 2018 et toujours en cours. Tout démocrate peut se réjouir du stade atteint dans ce jugement car bien de personnes étaient sceptiques quant à sa tenue et à la capacité du tribunal de conduire le dossier. Le temps de la justice n'étant pas celui des hommes, encore moins celui des hommes politiques, le gouvernement, respectueux du sacro-saint principe de la séparation des pouvoirs, encourage fortement le pouvoir judiciaire à assumer ses responsabilités afin que la justice demeure un instrument qui renforce l'unité nationale et préserve la paix sociale.

Bien plus que la tenue de ce procès, le gouvernement a également consolidé la performance de la justice tant du point de vue de ses capacités techniques et opérationnelles que de son accessibilité tant géographique que financière à travers le fonds d'assistance judiciaire.

Par ailleurs, la spécialisation de la justice est en marche. En effet, après leur mise en place en 2017, les pôles judiciaires spécialisés de lutte contre les infractions économiques et financières ont jugé 12 affaires et enregistré 125 dossiers en 2018.

S'agissant du cas particulier du drame de Yirgou, les enquêtes ont évolué sur le terrain, et le gouvernement reste attentif aux sollicitations des acteurs judiciaires

chargés du traitement de ce dossier, en leur apportant les appuis logistiques et financiers nécessaires.

A ce jour, la procédure suit son cours avec plus de 160 personnes auditionnées.

Par ailleurs l'enquête préliminaire relative à l'attaque terroriste ayant entrainé la mort du chef du village et de ses compagnons a été bouclée.

Au plan législatif, l'adoption en mai 2018 du code pénal qui introduit des avancées en matière de fonctionnement du système judiciaire, est un gage d'amélioration des sanctions et de renforcement du respect des droits humains.

Des efforts importants ont été déployés afin de promouvoir les activités pénitentiaires qui préparent les détenus à la réinsertion professionnelle et sociale. Certaines maisons d'arrêt et de correction ont été normalisées, dans le but d'améliorer les conditions de détention.

A côté de la justice, des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en place effective des démembrements de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires. L'opérationnalisation de cet outil puissant de prévention et de promotion de la paix devrait permettre de prévenir les conflits intercommunautaires tels que ceux qui ont défrayé la chronique nationale.

La bonne gouvernance politique et administrative implique de moderniser l'administration publique afin de la rendre efficace dans l'accomplissement des missions régaliennes de l'Etat. Nous poursuivons à travers la modernisation de l'administration les objectifs d'améliorer son fonctionnement, de renforcer son efficacité et la qualité de la gestion publique et enfin d'améliorer ses performances pour rompre avec les pratiques routinières et les lourdeurs, source de lenteur dans le traitement des dossiers.

Dans le processus de la modernisation de l'administration publique, nous accordons une importance capitale à la transition numérique qui offre des possibilités infinies de traitement et de gestion des dossiers. C'est fort de cette orientation que nous nous sommes engagés à promouvoir l'*e-gouvernance* et à améliorer le processus de recrutement des agents de la fonction publique au travers de la plateforme de l'*e-concours*. En effet, la plateforme du guichet virtuel de l'administration publique a été lancée en 2018. Ce guichet permet au citoyen d'accéder directement en ligne aux informations, procédures, formulaires et services de l'administration publique. A ce jour, plus de 500 procédures administratives des Ministères et Institutions y figurent.

La gouvernance politique et administrative consiste aussi à travailler à lutter contre les mauvaises pratiques, les déviances au regard de la déontologie et de l'éthique.

La revue spéciale sur l'état de mise en œuvre des recommandations de l'ASCE-LC, organisée par le comité de suivi au sein du Premier Ministère a noté qu'une cinquantaine de rapports d'audits et investigations menées en 2018 par l'ASCE-LC ont été transmis officiellement à mon attention. En vue de renforcer les actions de lutte contre la fraude et la corruption, toutes les recommandations faites ont été adressées aux départements ministériels concernés. En particulier, j'ai instruis le gouvernement de revisiter les procédures, de renforcer le contrôle interne et de dynamiser les conseils de discipline, afin d'éradiquer les fléaux qui minent le fonctionnement de notre administration.

Par ailleurs, le gouvernement travaille à améliorer les missions de l'ASCE/LC en matière d'instructions des dossiers, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle d'officier de police judiciaire.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

L'accès des citoyens à l'information est un droit inaliénable dans les démocraties contemporaines. A ce sujet, Madame Audrey Azoulay, Directrice Générale de l'UNESCO disait à juste titre, je cite : *« Tout Etat de droit, respectueux des libertés individuelles, notamment des libertés d'opinion, de conscience et d'expression, repose sur une presse libre, indépendante, à l'abri de toute censure et de toute coercition »*. Cette assertion traduit l'intime conviction du gouvernement de promouvoir une presse plurielle et professionnelle dont la responsabilité s'accroit constamment. Les importants progrès réalisés dans la promotion de la liberté de presse ont valu à notre pays d'être classé, selon *Reporter Sans Frontières,* au 36ème rang mondial sur 180 pays, au 4ème rang au niveau africain, en termes de liberté de la presse. Il occupe selon ce classement la première place parmi les pays d'Afrique francophone.

Le gouvernement félicite l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à une telle performance. Il entend garder le cap en travaillant à renforcer la contribution des médias à la consolidation de l'Etat de droit et de l'unité nationale.

Pour ce faire, l'accessibilité des citoyens aux médias a été accrue grâce à l'installation de 35 stations de diffusion de la Télévision Numérique de Terre (TNT) dont 29 sont opérationnelles, au renforcement des plateaux techniques de la Télévision Nationale et des Editions Sidwaya en divers matériels et outillages

techniques et à l'octroi d'une subvention de 400 millions à 96 entreprises de presses.

Par ailleurs, une ligne de crédit a été ouverte dans une banque de la place et dotée d'un montant de 667 millions de FCFA pour financer les entreprises de presse désireuses de réaliser des investissements. Le gouvernement reste ouvert à toutes les discussions qui viseraient à poursuivre la relecture des différentes lois dans le sens de les débarrasser de toutes les insuffisances qui pourraient entraver l'activité des médias. En même temps, il œuvrera à ce que l'information diffusée soit juste et transparente de sorte à éviter que la désinformation et la diffusion de fausses informations ne portent atteinte à l'ordre public et à la dignité humaine.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

Améliorer la gouvernance de notre économie a constitué la deuxième composante majeure de notre politique de réforme des institutions et de modernisation de l'administration.

Dans ce domaine, la reprise de l'activité économique que nous avons observée depuis 2016 s'est renforcée en 2018. Le taux de croissance économique est ressorti à 6,6% contre 6,3% en 2017 ; 5,9% en 2016 et 3,9% en 2015. Certes, la progression observée est faible, mais elle est révélatrice de notre capacité de résilience qui nous permet de maintenir un environnement macroéconomique assez stable caractérisé par une inflation bien maitrisée (2% en fin 2018), un déficit budgétaire contrôlé (4,7% du PIB en 2018) et un taux d'endettement faible (38,4% du PIB en 2018).

L'espoir d'un lendemain meilleur est permis puisque le taux d'investissement public est passé de 8% en 2017 à 10% du PIB en 2018, mais nous avons besoin de stabilité pour renforcer cette tendance.

Le gouvernement poursuivra avec fermeté les actions porteuses d'une croissance suffisamment forte et soutenue pour favoriser le développement du secteur privé et subséquemment la création d'emplois.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

L'évolution globalement positive des principaux indicateurs macroéconomiques de notre pays témoigne de la capacité du gouvernement à piloter l'économie nationale et à assurer la rentabilité des investissements. Nous disposons désormais à ce sujet de référentiels pour un pilotage plus efficace de l'économie nationale. Il s'agit de la loi N°034-2018 du 27 juillet 2018 concernant le pilotage et la gestion du développement qui renforce la cohérence du système national de planification, et permet aux politiques publiques de générer plus intensément les impacts attendus. Il s'agit également de la loi n°024-2018 du 28 mai 2018 portant orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire au Burkina Faso qui procède du besoin d'assurer à la fois la cohérence spatiale des investissements, l'exploitation optimale de l'espace et l'harmonie dans le développement du territoire.

Il s'agit enfin de la Stratégie nationale de promotion des pôles de croissance assortie d'un Plan d'actions qui sert de boussole à la mise en place des différents pôles de croissance et de compétitivité.

Toujours en lien avec le développement harmonieux du territoire national, la conception et le début de mise en œuvre des instruments de réduction des disparités régionales et de dynamisation des économies locales que sont le Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) et le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) constituent également de véritables acquis.

A travers le Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso, au total 154 projets d'investissement, d'un montant de 111 milliards de francs CFA dans les domaines socioéconomiques, de la gouvernance et de la sécurité ont été exécutés pour la plupart entièrement en 2018.

En application de la recommandation formulée par votre auguste Assemblée siégeant en session extraordinaire le 12 septembre 2018 sur la situation sécuritaire, le gouvernement s'attèle à étendre ce programme aux différentes régions touchées par l'extrémisme violent.

Quant au Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté, il a déjà permis dans la région du Sahel d'investir un montant total d'environ 3 milliards de francs CFA en faveur de 797 promoteurs d'unités de production informelles, de réaliser des infrastructures socio-économiques et de financer 617 microentreprises promues par les femmes et les jeunes.

Ce programme exécuté dans le Sahel, a été étendu en 2018 aux 06 régions suivantes : l'Est, le Centre-Nord, le Centre-Est, la Boucle du Mouhoun, le Centre-Sud et le Nord. Il sera déployé en 2019 dans les six autres régions restantes.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

Toutes ces actions en faveur de la réduction des disparités spatiales en termes de progrès économique sont complétées par une forte volonté du gouvernement à promouvoir la bonne gouvernance locale et à renforcer la décentralisation. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les efforts de rénovation des cadres législatif et d'orientation de la décentralisation, à travers la vision prospective de la décentralisation à l'horizon 2040 et la politique nationale de la décentralisation assortie de sa stratégie décennale.

Ces nouveaux référentiels introduisent des innovations majeures qui permettront au processus de décentralisation :

1) d'améliorer l'accès des collectivités territoriales aux financements du partenariat public-privé, aux emprunts classiques et aux financements de la diaspora ;

2) d'élargir l'assiette de la fiscalité locale et de la fiscalité partagée à de nouveaux impôts et taxes de l'Etat ;

3) enfin de réformer la réglementation des marchés publics, spécifique aux collectivités territoriales afin d'assurer une célérité dans la passation des marchés publics en leur sein.

La volonté de créer un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique a amené le gouvernement à agir sur le levier de la législation pour favoriser le financement de l'investissement à travers :

1) l'opérationnalisation du nouveau dispositif de suivi de l'amélioration du climat des affaires afin d'améliorer le rang du Burkina Faso dans le classement Doing Business ;

2) la Création de l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI) en mai 2018 en remplacement de l'Agence pour la Promotion des Investissements du Burkina Faso (API-BF) dans le but d'instituer un cadre organisationnel adapté, à même d'attirer le maximum d'investissements directs nationaux et étrangers au Burkina Faso ;

3) l'adoption, le 30 octobre 2018, du nouveau code des investissements pour permettre, d'une part, au secteur privé de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance économique et, d'autre part, d'accroître le niveau des investissements dans les secteurs porteurs et innovants.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

Le développement du capital humain comme le prévoit le PNDES est le moyen pour le gouvernement de développer les secteurs sociaux de l'éducation et de la santé pour en faire à long terme des facteurs de croissance du PIB. En effet, une population en bonne santé et bien formée dispose d'un potentiel d'individus plus productifs, capables de s'adapter aux innovations technologiques et aux mutations dans le temps. C'est pourquoi la politique du gouvernement visant à mettre en œuvre le PNDES insiste sur le développement harmonieux de notre système de santé.

Dans ce domaine et en vue de l'accélération de la transition démographique, le gouvernement a :

1) poursuivi la construction des infrastructures sanitaires sur toute l'étendue du territoire national ;

2) amélioré les offres de prestations des structures de santé à travers le renforcement des plateaux techniques. Il en a été ainsi avec l'acquisition d'unités de dialyse pour les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) Sourô Sanou et de Tengandogo ;

3) normalisé 270 formations sanitaires en Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) sur un total de 304 soit 88,8% et ;

4) transformé 30 CSPS de chefs-lieux de communes rurales en centres médicaux.

De même, le gouvernement s'active pour achever très prochainement des chantiers en cours. Ils concernent la transformation de 32 autres CSPS en centres médicaux, l'ouverture de l'Institut spécialisé de médecine traditionnelle et des soins intégrés de Ouagadougou réalisé à 98%, et enfin l'achèvement du projet de construction du centre de cancérologie de Ouagadougou exécuté à hauteur de 57% et dont le volet radiothérapie devrait être fonctionnel dans 14 mois.

L'accès au service de santé a également été facilité grâce à une politique vigoureuse de recrutement, de formation et de déploiement des personnels en vue d'améliorer le ratio nombre d'habitants par médecin pour se rapprocher des normes de l'OMS.

En termes de perspectives, il est envisagé pour l'année 2019 le démarrage de la construction du nouveau CHU de Bobo-Dioulasso et de l'Unité de dialyse du CHU de Ouahigouya.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

L'état de santé de la population dépend également de son accès à l'eau potable et à l'assainissement de son cadre de vie. Dans la poursuite de l'objectif zéro corvée d'eau, le gouvernement a multiplié la mobilisation des ressources en eau. Le volume d'eau de surface a été accru en 2018 pour atteindre 6 143 millions de m^3 grâce à la réalisation de 11 nouveaux barrages et à la réhabilitation de 17 autres. Nous poursuivons le programme d'hydraulique villageoise et d'adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) sur l'ensemble du territoire à travers la réalisation de forages.

Avec l'achèvement d'ouvrages importants de traitement d'eau et d'adductions d'eau potable en milieu rural et urbain, nous avons de 2017 à 2018 accru la capacité de stockage d'eau de l'ONEA de 6 450 m^3 et porté le taux d'accès à l'eau potable au niveau national à 74% en 2018.

Pour ce qui est de l'assainissement du cadre de vie, le Gouvernement a entrepris des efforts concernant le traitement des eaux usées et excréta en faisant évoluer le taux d'assainissement de 18% en 2015 à environ 22% en 2018 avec l'objectif d'atteindre 34% en 2020.

Dans le domaine du logement, je me limite à mentionner deux actions majeures engagées par le gouvernement, notamment :

1) la construction, en 2018, de 1 712 logements sociaux et économiques et la mise en œuvre du programme d'investissement au profit de la diaspora dans le cadre du programme 40 000 logements ;

2) le démarrage des opérations d'aménagement et de viabilisation des communes rurales.

Mais, je précise que le gouvernement poursuit ses efforts pour l'élaboration des documents de planification et de gestion des villes, l'aménagement des villes, notamment l'opération de lotissement de 80 chefs-lieux de communes rurales, la conduite du programme 40 000 logements sociaux et économiques ainsi que l'apurement du passif du foncier urbain conformément aux recommandations du Parlement.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

En matière d'éducation et de formation, le gouvernement, conformément aux orientations du PNDES, a poursuivi l'objectif d'accroître l'offre dans tous les ordres d'enseignement tout en améliorant la qualité. Il a poursuivi cet objectif en 2018 dans un contexte particulièrement difficile marqué par des remous sociaux dans le monde de l'éducation, mais surtout par l'insécurité qui a occasionné, dans les régions du pays les plus éprouvées par les attaques terroristes, la fermeture de nombreux établissements scolaires et la destruction de nombreuses infrastructures éducatives et de matériel pédagogique.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a pris des mesures pour regrouper les élèves des classes d'examen des écoles fermées, afin de leur dispenser des cours d'appui et d'organiser un examen spécial.

Dans le souci d'accroître l'offre éducative en diversifiant les domaines de formation, le gouvernement a agi sur les deux paliers de la construction d'établissements et de la formation du personnel enseignant. Il a surtout mis l'accent sur le développement de l'enseignement technique et professionnel par le lancement de la construction de 6 lycées scientifiques, de 2 lycées techniques, de 5 lycées professionnels et de 5 Centres d'enseignement et de formation technique et professionnelle (CEFTP). Il a recruté et placé en stage 200 étudiants destinées à l'enseignement technique et professionnel, dont 163 en Tunisie.

Dans le cadre de la réforme du système éducatif, le gouvernement a engagé l'expérimentation de nouveaux curricula dans 06 régions.

Le renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche vise à le placer au cœur de nos stratégies de développement. C'est un défi à relever. Nous nous attelons d'abord à les développer, donc à améliorer leur accès et à en accroître la qualité tant du point de vue pédagogique que dans les offres de services sociaux. A cet effet, le Gouvernement a fait le choix d'allier la

création de Centres universitaires polytechniques (CUP) dans les régions et celle de l'Université virtuelle qui nécessite la mise en place d'espaces numériques ouverts. Le développement de la carte universitaire s'est accompagné logiquement du recrutement de cent enseignants et de 89 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, la construction d'amphithéâtres de 1 000 et de 1 500 places pour rendre fonctionnel le site de l'Université Ouaga II.

La promotion de la recherche et de l'innovation n'a pas été en reste dans la conduite de l'action gouvernementale. A ce niveau, les acquis les plus importants en 2018 sont entre autres :

1) le renforcement des capacités du Fonds national de recherche scientifique et de l'innovation qui a financé 60 projets de recherche ;

2) le recrutement de 37 chercheurs et ;

3) la conduite d'études préparatoire à la mise en place de projets structurants du secteur de la recherche et de l'innovation tels que les technopôles en TIC, en énergie renouvelable, et en technologie agroalimentaire.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

L'un des objectifs majeurs de la politique gouvernementale est de lutter contre le chômage et le sous-emploi en facilitant l'accès de tous à des emplois de qualité et à la protection sociale, de réduire les inégalités sociales et de genre, et de promouvoir la femme comme actrice dynamique du développement.

Dans ce cadre, et en vue de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes, nous avons amplifié et diversifié la capacité de l'Etat à financer les projets d'entrepreneuriat en lançant, dès 2017, le Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) et le programme Burkina Start up. Ces instruments ont accordé des prêts à environ 20 000 microprojets portés par les jeunes et les femmes.

Dans le cadre de l'autonomisation économique de la femme et par l'intermédiaire du Programme intégré d'autonomisation de la femme au Burkina Faso (PIAF-BF), nous avons soutenu l'immatriculation de 875 entreprises informelles de femmes, doté 500 associations de femmes de fonds de roulement, de crédits d'investissement et de technologies. En outre, entre 2016 et 2018, près de 438 000 femmes ont bénéficié de crédits pour le financement de leurs activités génératrices de revenus.

Afin d'assister les personnes en situation de vulnérabilité sociale, le gouvernement a renforcé ses actions :

1) en mettant en place le Projet d'appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entrepreneuriat des personnes handicapées doté de crédits budgétaires d'un montant de 220 millions de FCFA en 2018 ;

2) en retirant de la rue 2 465 enfants pour les placer dans des familles d'accueil ou dans des centres de formation professionnelle ;

3) en transférant directement des crédits de subsistance à près de 82 000 ménages vulnérables et ;

4) en apportant une prise en charge intégrée à environ 4 300 ménages vulnérables.

L'organisation du forum national des personnes vivant avec un handicap, le 21 juin 2018, a été l'occasion pour le Président du Faso de s'engager à mettre en place des structures publiques d'accueil et de prise en charge des enfants déficients intellectuels et mentaux, à pérenniser ce forum et à renforcer la mise en œuvre de la politique sectorielle « Travail, emploi et protection sociale ».

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Les quelques indices du progrès social que je viens d'exposer ont été possibles grâce aux bonnes performances de l'activité économique observées au cours de 2018. Ces avancées en termes de création de richesse ont été générées dans les secteurs de production, mais également grâce aux efforts constants que le gouvernement a fournis pour développer les secteurs de soutien à la production. C'est pourquoi, le troisième pilier de mon intervention est centré sur les réalisations que nous avons faites au niveau de ces secteurs.

Dans le sens de créer un climat favorable aux investissements privés, le gouvernement a augmenté considérablement l'investissement public afin de développer des infrastructures résilientes et de qualité pour impulser la transformation structurelle de l'économie.

A ce titre, au niveau du secteur des infrastructures de transports, le gouvernement a poursuivi au cours de l'année écoulée ses efforts de développement du réseau routier et ferroviaire et de la sauvegarde de ce patrimoine. Il a achevé la construction ou le renforcement d'environ 591 km de route et de voirie urbaine et poursuivi l'exécution des chantiers de 664 autres km de route et de voirie. Il a construit ou entretenu environ 1 829 km de pistes

rurales et achevé la réalisation d'ouvrages de franchissement importants tels que le pont du Mouhoun sur la route nationale n°1.

Quant aux projets d'infrastructures routières en difficulté, le gouvernement a déjà pris contact avec les partenaires d'exécution dans le but de trouver des solutions idoines à leur bonne exécution. A titre illustratif, je citerai les projets de bitumage des routes Kongoussi-Djibo (lot 2), Didyr-Toma-Tougan et Kantchari-Diapaga-Tansarga-Frontière du Bénin.

Dans le domaine de l'infrastructure ferroviaire, les pourparlers sont très avancés avec la République sœur du Ghana pour réaliser diligemment une interconnexion ferroviaire entre les deux pays et offrir ainsi une alternative supplémentaire d'accès au port de Tema par le rail.

Je voudrais enfin évoquer le projet de construction de l'aéroport de Donsin, dont l'importance sur l'évolution future du transport aérien de notre pays n'est plus à démontrer. Pour sa réalisation, le gouvernement a fait le choix stratégique d'un Partenariat Public-Privé pour son financement.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Comme vous le savez, l'énergie est un intrant indispensable à la production des biens et services et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Aussi, au cours de l'année 2018, dans le but d'accroître l'accès et l'approvisionnement du pays en énergie et de faire évoluer le système vers les énergies vertes et renouvelables, la couverture électrique du pays a été améliorée de façon significative avec l'électrification de 287 nouvelles localités rurales. Le gouvernement a construit et mis en service des mini-centrales solaires photovoltaïques pour alimenter 14 Centres médicaux avec antenne chirurgicale.

Pour la promotion de l'efficacité énergétique le gouvernement a remplacé des lampadaires énergivores par des lampes LED, pour l'éclairage public dans les grandes villes et pour l'éclairage des centres de santé, des écoles et centres d'alphabétisation en milieu rural. Nous avons également initié l'opération « backups solaires » au profit de 6 000 ménages abonnés du réseau de la SONABEL. Cette opération vise à libérer l'offre d'énergie électrique pour la grande industrie et à augmenter le taux d'accès des populations rurales à l'électricité.

En matière d'approvisionnement du pays en énergie électrique, nous avons accru l'offre de 50 MW grâce à l'achèvement des travaux d'interconnexion électrique avec le Ghana sur l'axe Ouagadougou-Bolgatanga. Nous avons aussi œuvré au rehaussement et au maintien de l'importation auprès de la Côte d'Ivoire d'un niveau moyen de 70 MW.

Au cours de cette année, il est attendu un accroissement de la production électrique de 57,5 MW dès les achèvements de la centrale thermique de Fada-Ngourma et de la centrale thermique commandée pour juguler le pic de demande de la période de forte chaleur.

Nous poursuivrons également la construction de plusieurs centrales solaires photovoltaïques, dont certains sont en cours de réalisation. Les transactions sont conclues ou en cours de préparation pour d'autres.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

En ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'ambition du gouvernement est de garantir l'accès des citoyens, des entreprises et de l'administration à des services de communication électronique de qualité permettant de profiter pleinement du potentiel du numérique.

Pour renforcer les infrastructures de communications électroniques, il a été entrepris depuis 2016, la construction d'un réseau backbone national à travers plusieurs projets. Ainsi, il ressort en 2018 qu'un réseau de 891 km au total a été construit. Un tronçon de 307 km de ce réseau connecté aux câbles sous-marins via le Ghana a été rendu opérationnel depuis juillet 2018.

Par ailleurs, l'adoption de la licence technologiquement neutre en 2018 a favorisé le déploiement de la 4G par nos opérateurs de téléphonie pour améliorer l'accès et la qualité de l'Internet.

En vue de développer le tout numérique dans notre administration, l'extension du Réseau national informatique de l'administration (RESINA) a permis de couvrir 57 localités avec environ 1 500 sites de l'administration publique interconnectés.

Des actions fortes telles que la mise en œuvre du Projet Régional des Infrastructures de Communication en Afrique de l'Ouest (PRICAO-BF) et la mise en place d'un point d'atterrissement virtuel à Bobo-Dioulasso pour augmenter

la bande passante internationale et désenclaver l'ouest de notre pays, etc., sont envisagées pour favoriser la transition numérique au Burkina Faso.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs, les députés,

C'est l'ensemble de ces efforts en matière de création de conditions favorables à l'activité économique qui a permis d'enregistrer des acquis importants au niveau de tous les secteurs de production.

En matière de production agro-sylvo-pastorale, les efforts du gouvernement ont porté sur le développement des aménagements hydroagricoles et la promotion d'une agriculture plus résiliente aux aléas climatiques pour accroître la production agricole.

Dans cette optique, nous avons aménagé plus de 19 000 ha de bas-fonds, de périmètres irrigués et de périmètres maraichers sur 35 000 attendus et réhabilités environ 6 200 ha de bas-fonds et périmètres.

Nous poursuivons également notre politique d'accompagnement des producteurs en pourvoyant à prix subventionnés, leurs exploitations avec des semences améliorées, des engrais et autres intrants, des équipements de traction animale et des animaux de traits.

La production animale et sa valorisation ont tout autant besoin d'un accompagnement du Gouvernement. Nous avons achevé la réalisation de l'abattoir moderne de Pouytenga et construit celui de Kaya à hauteur de 90% et avons à ce jour lancé le projet de développement du Bassin laitier de Ouagadougou. Le gouvernement a également amélioré la santé animale en renforçant les interventions de prévention et de riposte contre les maladies animales prioritaires.

A propos de la production halieutique, je suis heureux de vous informer que l'objectif de produire chaque année au moins 25 000 tonnes de poisson est déjà atteint. Et cela a été possible grâce à la mise à disposition d'alevins et d'aliments pour poisson à prix subventionné, à la construction d'étangs et à l'empoissonnement de plans d'eau.

L'accompagnement du gouvernement se mesure surtout au degré de mécanisation des productions agricoles. Nous nous sommes engagés à mettre en place la Centrale d'achat des intrants et du matériel agricole. Nous devons

en plus réussir la mise en œuvre du projet de construction de l'Unité de montage des tracteurs et motoculteurs.

De même, nous devons réaliser les projets structurants du développement des productions animales et halieutiques ci-après :

1) la Centrale d'achat de médicaments vétérinaires ;

2) la mise en place du Bassin laitier de Bobo-Dioulasso ;

3) l'Unité de production de vaccins pour animaux ;

4) la réhabilitation des abattoirs modernes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;

5) la construction des abattoirs modernes de Fada N'Gourma, Banfora et Ouahigouya.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

L'industrie a été l'un des secteurs les plus dynamiques au cours de l'année 2018. En effet, l'accélération de la croissance économique résulte du dynamisme de l'activité industrielle dont la valeur ajoutée a augmenté de 5,7%.

En la matière, le gouvernement a engagé des réformes et des actions opérationnelles visant la transformation sur place de nos produits. Ainsi, nous sommes bien avancés dans l'exécution de certains projets qui nous permettront de transformer sur place une part importante de notre coton. En effet, les projets tels que l'unité de transformation intégrée du coton de Koudougou, le parc industriel textile à Bobo-Dioulasso sont au stade de mémorandum d'entente entre l'Etat et les partenaires privés intéressés. Celui de la reprise et de la réouverture de l'ex-usine FASO FANI à Koudougou est au stade de préparation du chantier de reconstruction. Au total, des progrès tangibles sont enregistrés dans :

1) la mise en place de l'usine d'égrainage de coton biologique de Koudougou, exécuté à hauteur de 50% ;

2) l'implantation de complexes industriels de transformation de coton au Burkina Faso dans les localités de Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso.

Par ailleurs, pour relancer les unités de production en difficulté, le gouvernement a créé un Fonds de restructuration des entreprises en vue de soutenir le Programme de restructuration des entreprises en difficulté. Dans ce cadre, 11,2 milliards de francs CFA ont été cumulativement engagés pour soutenir les entreprises au titre desquels, 20 plans de restructuration ont été financés.

Aussi, les efforts en termes d'aménagement des zones industrielles ont été poursuivis en 2018. Je voudrais mentionner ici la mise en œuvre du projet d'aménagement (phase II) de la zone industrielle de Bobo-Dioulasso dont la moyenne du niveau d'avancement est supérieure à 50%.

Dans le domaine de l'industrie extractive les résultats enregistrés sont remarquables. A titre illustratif, la production de l'or a atteint 51,63 tonnes en 2018 contre 46,39 tonnes en 2017 ; soit une hausse de 11,3%. Cette augmentation de la production de l'or s'est traduite par la hausse de sa contribution au budget de l'Etat de 226 milliards de FCFA en 2017 à 266,4 milliards FCFA en 2018.

La part de ce sous-secteur dans le PIB a évolué de 7,9% en 2015 à 11,4% en 2017 puis à 10,6% en 2018 dépassant ainsi l'objectif de 10,2% visé en 2020 dans le PNDES. Les flux d'investissements directs dans le secteur ont atteint 1 462 milliards de FCFA en 2018 contre 1 388 milliards de FCFA en 2016.

Ces performances traduisent les acquis engrangés en termes d'amélioration du dispositif institutionnel et organisationnel qui résultent de la mise en œuvre des recommandations de l'enquête que le Parlement a menée sur le secteur, dont 77% ont été, à ce jour, déjà traduites en actions. En particulier, les capacités opérationnelles de la Brigade nationale anti-fraude de l'or et de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) ont été renforcées. Ces structures ont assuré en 2018 de nombreuses missions de contrôle pour l'une et de sensibilisation pour l'autre. L'ANEEMAS a même ouvert, en 2018, son premier bureau d'encadrement à Gaoua. L'année 2018 a vu enfin l'opérationnalisation du Fonds minier de développement local, suite à la finalisation des textes le réglementant et à son alimentation par l'Etat et par certaines sociétés minières.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

L'artisanat constitue un chaînon important de notre économie. Dans ce domaine, le gouvernement a renforcé la promotion et l'accompagnement des artisans au moyen d'actions dont les plus importantes sont :

1) l'organisation de l'édition 2018 du SIAO qui a connu un grand succès ;

2) le lancement de l'initiative de renforcement des capacités des tisseuses par la mise à leur disposition de 1 000 métiers à tisser ;

3) les appuis à la formalisation des artisans ;

4) le financement, à des conditions souples, de 106 artisans pour un montant de 511 millions et ;

5) l'engagement des travaux de construction de la deuxième phase du Village Artisanal de Bobo-Dioulasso (VAB).

Monsieur le Président,

Honorables députés,

L'accroissement de production dans l'agriculture, l'élevage et le secteur des industries de transformation ne saurait être durable sans un développement conséquent des différentes branches du secteur de services. C'est pourquoi, dans le cadre de la promotion du commerce et l'expansion des industries de services, le gouvernement a engagé des réformes et poursuivi la mise en œuvre d'importants investissements.

Pour le commerce, le gouvernement a opérationnalisé le Fonds d'appui aux exportations, renforcé son assistance aux acteurs pour la participation aux foires et salons internationaux. Sur le marché domestique, il a renforcé le contrôle des activités de commerce avec l'opérationnalisation de la Brigade Mobile de Contrôle (BMC) dont l'action dans le secteur particulier des huileries a permis d'identifier et de fermer 44 unités clandestines.

Dans le domaine des transports et de la mobilité urbaine, nous avons progressé, notamment sur les chantiers de la modernisation des titres de transports, du rajeunissement du parc automobile et de la relance d'Air Burkina.

Au chapitre de la sécurisation des titres de transports, nous avons pu délivrer en 2018, 42 700 permis de conduire modernes et prévoyons de porter la capacité de production de 120 000 à 160 000 en 2019. De même, la production des cartes grises et plaques d'immatriculation sécurisées a débuté au mois d'avril, avec une capacité de production de 537 000 cartes grises par an.

Dans le cadre du projet de rajeunissement du parc automobile des Poids lourds, 556 véhicules neufs ont été importés à la date du 31 décembre 2018, tandis que dans le cadre de la dynamisation de la compagnie Air Burkina, le gouvernement a soutenu cette compagnie à accroître sa flotte par l'acquisition de 3 avions en 2018. L'objectif de la relance est de permettre à la compagnie de reconquérir sa place dans le ciel ouest-africain et d'ouvrir des perspectives vers l'Afrique centrale en 2019. La concrétisation de son Plan de reconquête vise à l'atteinte de l'équilibre financier d'ici à 2020, pour ensuite la positionner sur une trajectoire de croissance pérenne.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Il n'est point besoin de rappeler le leadership de notre pays en matière de culture ainsi que sa vocation à devenir une destination touristique majeure dans la sous-région. Pour accompagner cette dynamique, le gouvernement a agi dans le sens de développer la culture, les arts et le tourisme en améliorant l'organisation des acteurs et en soutenant les industries culturelles et touristiques.

Aussi, pour le développement culturel et artistique, le gouvernement a-t-il poursuivi et renforcé ses actions de promotion en organisant l'édition 2018 de la Semaine nationale de la culture (SNC) du 24 au 31 Mars 2018 à Bobo-Dioulasso sous le thème ***« Sauvegarde des valeurs culturelles enjeux et défis »***. Cette SNC a enregistré près de 600 000 visiteurs. Il a aussi apporté un appui financier et technique à 47 projets d'opérateurs culturels pour un montant de 357 millions FCFA et une subvention à 9 projets de production cinématographiques à hauteur de 01 milliard de FCFA.

Pour relancer du tourisme interne et promouvoir la destination Burkina Faso, le gouvernement a apporté son appui financier et technique à la mise en œuvre de 17 projets d'opérateurs touristiques pour un montant d'environ 472 millions FCFA.

Je me dois ici de vous rappeler que le sport et les loisirs jouent un rôle central dans le rayonnement international de notre pays.

Les actions engagées par le gouvernement pour accompagner la formation de nos sportifs, renforcer les capacités des fédérations et développer les infrastructures sportives, ont contribué à faire briller notre pays dans les compétitions interafricaines et internationales.

Je citerai ici quelques-unes des performances enregistrées : en cyclisme, l'équipe nationale a remporté les tours du Togo, du Benin, du Mali et de la Guinée. En karaté-do, le Burkina Faso a remporté le tournoi de la zone 3 avec un total de 29 médailles, dont 12 en or. Je voudrais faire une mention spéciale à Monsieur Cheick Ahmed Al-Hassan SANOU dit Iron Biby, champion du monde du Logt lift.

J'adresse mes vives félicitations à l'ensemble des sportifs et des fédérations pour ces performances qui nous honorent tous et portent très haut le drapeau du Burkina Faso.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Les progrès socio-économiques que je viens d'exposer ont été réalisés en respectant les règles portant sur la préservation de l'environnement. Ce faisant, le gouvernement a pris à bras-le-corps la problématique du changement climatique et la dégradation de l'environnement à travers la promotion de l'économie verte.

En matière de gestion durable des ressources forestières et fauniques, les principaux acquis de l'action publique, se rapportent :

1) à la mise en terre de 4,2 millions de plants et à la récupération de 7 600 hectares de terres dégradées ;

2) à l'aménagement de 750 mille hectares de forêts ;

3) au financement, à travers le Fonds d'intervention pour l'environnement, de 197 microprojets d'aménagement forestiers et 32 Programmes de développement intégrés communaux, etc.

Au niveau des centres urbains, les principales réalisations se résument à :

1) la finalisation de la construction de 05 centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques à Gaoua, Manga, Dédougou, Dori, Tenkodogo et à l'équipement de 02 d'entre eux en matériels techniques ;

2) le suivi de 323 Plans de gestion environnemental et social (PGES) ;

3) l'appui aux communes urbaines pour l'aménagement de 20 hectares d'espace vert et la réalisation de 114 kilomètres de plantations d'alignements.

Le développement de l'économie verte et la mise en œuvre des stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique ont permis d'engranger les acquis et innovations majeurs suivants :

1) l'adoption de la stratégie nationale de création des éco-villages, le démarrage des investissements dans les éco-villages pilotes et l'identification de 271 autres villages à transformer et ;

2) la mise à la disposition de 300 organisations féminines évoluant dans les filières de produits forestiers non ligneux, d'équipements et d'intrants pour un montant de 1,5 milliards de FCFA.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Les acquis de la mise en œuvre du PNDES que je viens de décliner devant votre auguste Assemblée sont indéniables. Ils auraient été certainement meilleurs si le contexte sécuritaire et l'agitation sur le front social n'avaient pas obérer ces résultats somme toute satisfaisants.

Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement d'un peuple déterminé à se battre contre l'adversité et à fédérer toutes ses énergies autour d'une vision, celle de bâtir un Burkina Faso de progrès et de justice sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

J'ai conscience que les défis à relever sont encore nombreux et les moyens pour les relever limités. Toutefois l'espoir est permis et comme l'Espoir fait vivre, c'est ensemble unis et réconciliés avec nous-même que nous construirons un Burkina Faso nouveau.

Le dialogue politique initié par le Président du Faso et son Appel à la Réconciliation nationale, répondent à cet impératif et à cette nécessité.

Monsieur le Président,

Au regard du bilan que je viens de vous présenter, le constat est établi qu'en dépit de toutes les tentatives de déstabilisation auxquelles fait face notre pays, le Burkina Faso reste débout.

Ce constat fortifie définitivement ma détermination et celle de mon gouvernement à poursuivre le combat pour la prospérité économique et sociale de notre peuple avec le concours et le soutien constant des pays amis et des partenaires techniques et financiers que je salue et remercie.

J'appelle l'ensemble des burkinabè à redoubler de vigilance et d'ardeur au travail pour vaincre toute adversité, car en 100 ans d'existence de notre patrie, notre peuple a toujours fait preuve de courage et d'unité dans la sueur et le sang.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Je vous remercie pour votre attention soutenue qui m'honore et je me tiens à votre disposition pour vos contributions éventuelles à l'amélioration de l'action de mon gouvernement.

Merci

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice